

Une année 2020 percutée par la crise sanitaire mondiale

Insee Bilan Économique Centre-Val de Loire • n° 34 • Juillet 2021



La crise sanitaire mondiale due à l'épidémie de Covid-19 perturbe fortement tous les secteurs économiques en 2020. En Centre-Val de Loire, après une année de reprise, l'emploi salarié se contracte nettement, perdant 1,3 % de ses effectifs. Au niveau national, la croissance observée depuis 2013 connaît également un important revers avec 284 000 emplois supprimés (- 1,1 %). Le taux de chômage régional, le plus bas de la décennie (7,1 %), indique un basculement de la population vers l'inactivité lors de chaque confinement. Cette situation dégradée sur le marché de l'emploi, visible tout au long de l'année, est néanmoins amortie par le dispositif d'activité partielle. L'année 2021 sera encore marquée en Centre-Val de Loire, comme partout ailleurs, par les effets de la crise sanitaire.

En raison de l'épidémie mondiale de Covid-19 survenue début 2020, des périodes de confinement de la population française, du 17 mars au 11 mai puis du 30 octobre au 15 décembre, contraignent à l'arrêt certaines activités, comme l'hôtellerie-restauration, l'artisanat et le commerce non alimentaire. L'année connaît une alternance de mesures de restrictions dues à la circulation du virus par vagues successives avec des allègements en fonction de l'impact positif des confinements puis de la vaccination progressive de la population. L'activité économique et l'épidémie évoluent de ce fait en miroir tout au long de l'année. Les économies de tous les pays sont

profondément affectées. Aussi les échanges commerciaux entre la région et le reste du monde chutent très fortement, les exportations subissant un recul de 13 %. La balance commerciale, en Centre-Val de Loire, devient déficitaire pour la première fois de la décennie, de 1,4 milliard d'euros
► **figure 1.**

Les créations d'entreprises restent dynamiques

Dans ce contexte de restriction des déplacements, les services de livraisons à domicile se développent et génèrent des créations d'entreprises importantes

dans ces activités. Elles progressent également dans le secteur des services aux entreprises. Le nombre total d'entreprises créées, dans la région en 2020, atteint un nouveau record historique malgré la crise sanitaire (22 200 entreprises). Parallèlement, les défaillances continuent de diminuer dans tous les secteurs. Ceci témoigne de l'efficacité des mesures de soutien, mises en place dès mars 2020, pour faire face aux conséquences économiques de la crise. Entre autres, l'attribution massive, par les banques, des Prêts Garantis par l'État – 3,1 milliards d'euros pour la seule région Centre-Val de Loire – a permis d'apporter aux entreprises la trésorerie nécessaire pour faire face à la chute brutale de leur chiffre d'affaires.

Cette étude a été réalisée en partenariat avec :



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Direction régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt



► 1. Panorama d'ensemble 2020 en Centre-Val de Loire

Nombre, %, point								
Thème	Indicateur	Situation 2020	Tendance 2019	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	Tendance 2020
Emploi	Emploi salarié total	900 000 salariés	↑	- 2,5	- 0,5	1,8	- 0,2	↓
	Intérim	36 000 intérimaires	↓	- 41,0	23,7	26,8	4,9	↓
Chômage	Taux de chômage	7,1 % de chômeurs	↓	- 0,4 point	- 0,5 point	+ 1,4 point	- 1,1 point	↓
	Demandeurs d'emploi (A, B et C)	217 500 demandeurs d'emploi	↓	- 1,0	5,4	- 0,4	- 0,9	↑
Démographie des entreprises	Créations	22 200 créations	↑	5,6	- 30,2	51,6	5,4	↑
	Défaillances	1 000 défaillances	↓	- 23,5	- 38,5	- 9,7	25,6	↓
Construction	Autorisations	11 600 autorisations de logement	↑	9,2	- 10,7	- 4,3	3,6	↓
Tourisme	Nuitées dans les hôtels	3,5 millions de nuitées	↑	- 13,5	- 82,8	- 19,7	- 46,7	↓
Commerce extérieur	Balance commerciale	1,4 milliard d'euros de déficit	↓	- 435 M€	- 223 M€	- 67 M€	- 47 M€	↓

Lecture : L'emploi salarié total représente 900 000 salariés en Centre-Val de Loire. Les effectifs sont en hausse en 2019. Au premier trimestre 2020, l'emploi recule de 2,5 % par rapport au T4 2019. La tendance sur l'année 2020 est à la baisse.

Sources : Insee, estimations d'emploi, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé, répertoire des entreprises et des établissements - Sirene, Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme ; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee ; Banque de France, Fiben (extraction au 20/04/21) ; SDES, Sit@del2, extraction au 30 avril 2021 ; Direction générale des douanes et droits indirects.

Cependant le dispositif d'aides a pu maintenir artificiellement en activité certaines entreprises déjà en difficultés. Des défaillances d'entreprises se trouveraient ainsi différées et la baisse de leur nombre total, observée en 2020, risque donc de n'être que provisoire.

Seul le secteur de la construction augmente ses effectifs

D'autres mesures de soutien, comme le dispositif d'activité partielle, permettent aux entreprises de pratiquer une importante rétention de main-d'œuvre, conduisant à une perte d'emplois amortie, beaucoup plus contenue que celle de l'activité économique ► **figure 2**. La reprise de l'emploi salarié, observée l'an passé, s'interrompt toutefois brutalement. Les effectifs diminuent de manière conséquente : - 12 000 salariés en un an, soit - 1,3 %. Le nombre de déclarations préalables à l'embauche hors intérim recule nettement également. Les pertes les plus lourdes sont enregistrées pour les contrats à durée

déterminée dits « courts », de moins de 31 jours. L'intérim limite sa diminution sur l'année (- 2,9 %). Les sursauts, du deuxième et du troisième trimestre, compensent en partie la dégradation du début d'année (- 41 % par rapport au quatrième trimestre 2019).

Seul secteur à contenir les effets destructeurs de la pandémie en 2020, la construction, 6 % de l'emploi régional, se renforce avec 800 salariés supplémentaires. Les mises en chantier de logements augmentent et les autorisations résistent avec un repli de seulement 3,3 %. Parallèlement, l'activité dans le secteur non résidentiel et dans les travaux publics fléchit fortement. La promotion immobilière privée, tant pour les mises en vente que pour les réservations à la vente, ralentit. L'industrie, très présente dans le tissu productif régional rassemble 16 % des 900 000 emplois salariés de la région. Après une année 2019 de sursaut qui mettait un terme à de longues années d'érosion de l'emploi, l'industrie régionale régresse de nouveau sévèrement en 2020

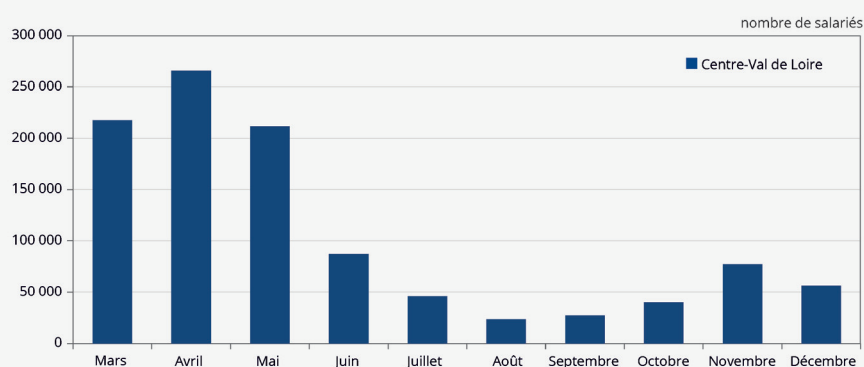
(- 2,9 %). Seul le secteur de l'agro-alimentaire parvient à préserver et même à développer ses effectifs (+ 0,3 %).

Le tertiaire marchand recense les pertes d'emploi les plus élevées

Avec 8 670 suppressions d'emploi en un an, le tertiaire marchand, le plus exposé aux mesures de restrictions, est davantage affecté que l'industrie et recense les pertes les plus élevées en Centre-Val de Loire en 2020. Premier secteur pourvoyeur d'emplois dans la région (394 000), moteur de la croissance des effectifs entre 2014 et 2019, il rassemble des activités telles que le commerce, les services aux entreprises et aux ménages, le transport, les services financiers et l'hébergement-restauration. Ce dernier cumule à la fois les effets négatifs des fermetures d'établissements ► **figure 3** et des restrictions de circulation. Les frontières fermées rendent les entrées en France quasi impossibles. En conséquence, les séjours des touristes habitant à l'étranger mais également des résidents et les déplacements professionnels (clientèle d'affaire) se trouvent limités voire reportés. Ainsi, même si la région reste relativement épargnée par rapport aux autres, le nombre de nuitées diminue lourdement : 4,7 millions sont enregistrées en 2020, contre 8,3 un an auparavant.

Fortement conditionné par les modalités de voyage, le nombre de passagers s'écroule dans les aéroports de la région. À l'inverse, le fret aérien se porte un peu mieux, grâce à l'expédition ou la réception des produits liés à la crise sanitaire, des masques notamment. S'agissant du transport routier, les achats ou immatriculations de véhicules neufs par les entreprises ou les particuliers diminuent fortement. Néanmoins, les effectifs dans le transport, pourvoyeur de 5 % de l'emploi en Centre-Val de Loire, évoluent comme en moyenne régionale (- 1,3 %).

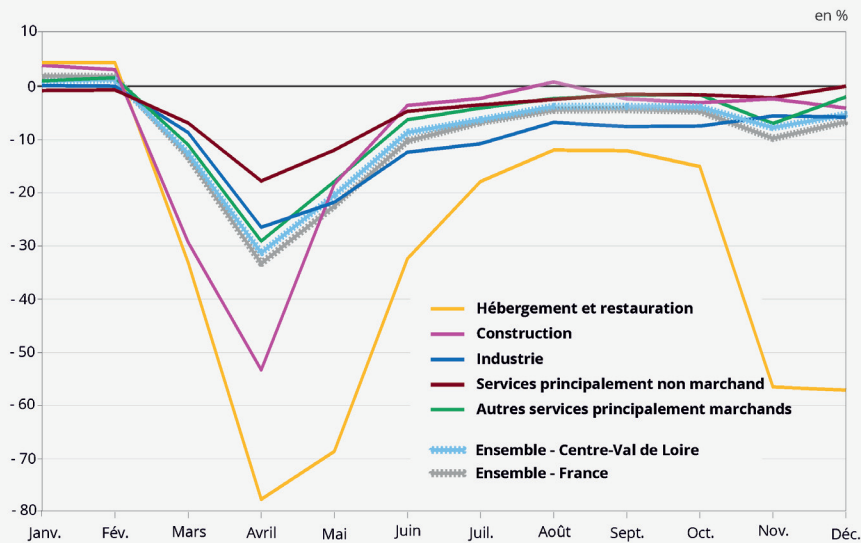
► 2. Activité partielle : nombre de salariés concernés par une demande d'indemnisation en 2020



Note : données mensuelles brutes, provisoires pendant un an.

Source : ASP-DGEFP-Dares - Extraction du SI APART du 19 avril 2021

► 3. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Champ : France hors Mayotte.

Source : DSN - traitement provisoire, Insee

Le tertiaire non marchand (33 % des effectifs) reste stable, avec la forte sollicitation des services de santé cette année. Les mesures de restrictions n'affectent pas notablement l'emploi dans l'administration, en raison du recours massif au télétravail.

Le secteur de l'agriculture connaît une importante modification de ses circuits de commercialisation. Il bénéficie d'une concurrence étrangère limitée entraînant la mise en avant, de fait, de l'origine France. En revanche, avec les périodes de confinement et de fermeture des activités non considérées prioritaires, nombre de débouchés se referment, notamment pour la viticulture, et la vendange abondante renforce la crise structurelle. La sécheresse pénalise l'élevage, avec des productions fourragères déficitaires encore cette année, mais aussi les grandes cultures avec des récoltes décevantes. En parallèle,

les prix sont porteurs pour les laits. Les cours de la viande bovine et de l'agneau se redressent ; celui du porc plonge.

Le chômage baisse en « trompe-l'œil »

Bien que le recours à l'activité partielle semble avoir préservé en partie les effectifs, la demande d'emploi subit des fluctuations importantes. Le ralentissement économique limite les opportunités d'emploi, avec des offres diffusées par Pôle emploi en net repli. En fin d'année, le nombre de demandeurs de catégorie A, B ou C atteint 217 510, soit une hausse de 3 %, moins forte que celle du niveau national. La moitié de ces demandes datent d'un an ou plus.

Cependant, fin 2020, le taux de chômage

s'établit à 7,1 %, affichant une perte de 0,6 point en un an. Mais cette diminution traduit plutôt un basculement vers l'inactivité lors de chaque confinement qu'une réelle amélioration du marché du travail. En effet, ne sont comptabilisées au chômage que les personnes qui respectent tous les critères de la définition du chômage au sens du BIT, notamment la recherche active d'emploi ou la disponibilité immédiate. Or, la suspension de certaines activités économiques et la fermeture des établissements scolaires ont rendu très difficile le respect de ces deux derniers points.

La qualité de l'air profite des restrictions de déplacement

En 2020, la qualité de l'air bénéficie du fort ralentissement de l'économie, particulièrement durant les périodes de confinement. L'abaissement important du trafic routier, tant des déplacements de la population que des transports de marchandises, entraîne une amélioration immédiate de la qualité de l'air : les concentrations de dioxyde d'azote diminuent de 25 %. Le recul des immatriculations de véhicules particuliers diesel (- 28 %) participe à cette tendance, les fumées de gazole étant davantage polluantes en particules fines. Cela résulte en partie du report des achats ou immatriculations de véhicules neufs de la part des particuliers, comme des entreprises. Malgré la mise au pas du marché automobile, le volume de voitures particulières possédant des motorisations alternatives aux moteurs thermiques a continué de croître pendant la crise (+ 15 %).

L'activité économique encore limitée début 2021

Les tendances observées en 2020, liant activité économique et situation épidémique, se poursuivent en ce début d'année. Les restrictions sanitaires, déjà importantes début janvier, se sont durcies tout au long du premier trimestre 2021 : avancée à 18 heures de l'horaire du couvre-feu en janvier, fermeture des grands centres commerciaux en février, confinements locaux en mars, encouragement au télétravail, limitation des déplacements hors Union européenne. Le rebond de l'économie s'avère donc moins vif qu'à l'été, dans un contexte sanitaire qui continue de peser sur l'activité. La reprise perdure dans l'industrie, tandis que la situation dans les services les plus affectés par la crise sanitaire (hébergement-restauration, transports, loisirs et culture) se détériore nettement par rapport à celle de l'été dernier. Ce sont d'ailleurs ces services qui freinent la reprise de l'emploi salarié national au premier trimestre 2021 (environ 86 000 créations nettes, tous secteurs confondus). En Centre-Val de Loire, les effectifs remontent à 908 000 salariés pour retrouver le niveau d'avant-crise.

Contexte international : la crise sanitaire a pesé lourdement sur l'activité économique mondiale

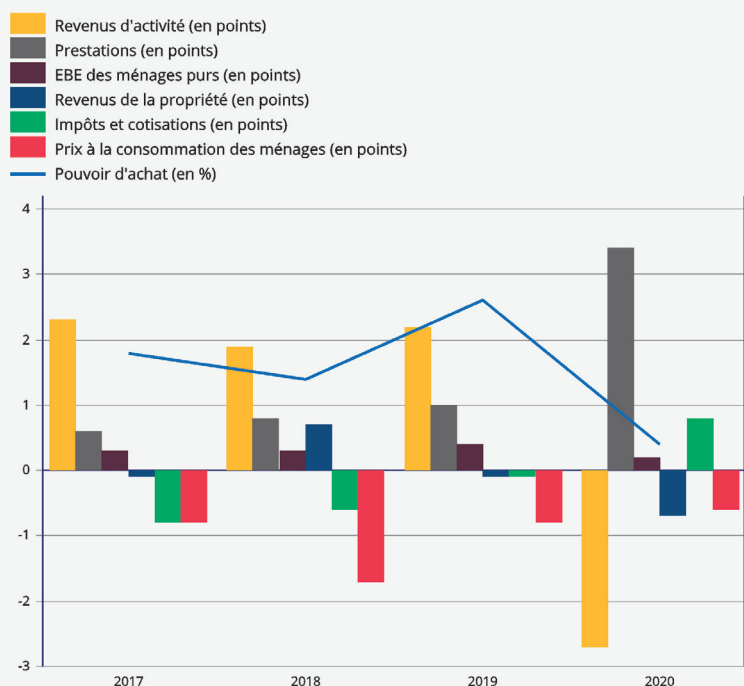
L'activité mondiale en 2020 est avant tout déterminée par l'évolution de la pandémie de Covid-19 et par les mesures d'endiguement adoptées dans les différents pays. La Chine, où le confinement strict et la chute de l'activité ne se sont pas étendus au-delà du premier trimestre, enregistre un PIB en croissance de 2,3 % en moyenne sur l'année. Les États-Unis – où l'épidémie s'est peu à peu intensifiée, entraînant la mise en place de restrictions locales – et le Japon – bien que relativement épargné – connaissent en revanche un recul de leurs PIB respectifs de - 3,5 % et - 4,7 %. De même, et de façon plus marquée, le PIB a diminué de 6,7 % en moyenne dans la zone euro, laquelle a connu deux vagues épidémiques, au printemps et à l'automne, et instauré des restrictions nationales strictes. Dans la plupart des pays, la consommation des ménages a souffert des mesures limitant les déplacements et les opportunités de consommer ; l'activité des branches du commerce, des services de transport et de l'hébergement-restauration a été particulièrement affectée.

En France, l'activité en 2020 a davantage chuté que dans la moyenne de la zone euro

Après une croissance de 1,8 % en 2019, l'activité économique française se réduit fortement : - 8,0 % en 2020 ► **figure 4**. L'effet de la crise sanitaire est du même ordre de grandeur qu'en Italie (- 8,9 %), nettement plus prononcé qu'en Allemagne (- 5,1 %) et un peu moins qu'au Royaume-Uni et en Espagne (respectivement - 9,8 % et - 10,8 %).

Tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à cette chute. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages, de - 3,7 points : les mesures de restriction ont grandement limité les opportunités de consommer des ménages, avec – entre autres – la fermeture pendant plusieurs mois des magasins « non essentiels », des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. Bien que, de manière inhabituelle, la baisse de l'investissement n'ait guère été amplifiée par rapport à celle de l'activité, ce poste contribue à hauteur de - 2,1 points à la décroissance du PIB – l'investissement des entreprises contribuant plus que celui des ménages et que celui des administrations publiques. La contribution des échanges extérieurs suit, à - 1,1 point : les exportations se contractent en effet davantage que les importations, bien que les deux aient pâti de la situation économique dégradée de la France et de ses principaux partenaires (notamment européens).

► 4. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contribution de ses principaux déterminants



Note : les données sont corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Lecture : en 2020, le pouvoir d'achat des ménages a ralenti à 0,4 % ; les revenus d'activités ont contribué à hauteur de près de - 3 points.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee

En France, le troisième confinement national à partir du 3 avril 2021 a contraint l'activité économique selon des modalités un peu différentes de celles qui prévalaient en novembre 2020 lors du deuxième confinement. Les restrictions de mobilité sont plus réduites, la liste des commerces ouverts est légèrement élargie ; en revanche les établissements scolaires ont fermé quelques semaines. La décroissance de la troisième vague épidémique et l'intensification de la campagne de vaccination conduisent à des réouvertures graduelles au cours du mois de juin et à la suppression du couvre-feu.

L'évolution de la crise économique, qui découle directement de la crise sanitaire, reste donc encore dépendante des restrictions imposées et de la maîtrise de l'épidémie. ●

Muriel Auzanneau (Insee)

Bilan économique 2020 : un diagnostic régional réalisé en collaboration avec neuf partenaires

Comme tous les ans, l'Insee Centre-Val de Loire coordonne le bilan économique de la région. Celui-ci s'appuie sur les contributions de neuf partenaires pour retracer les principaux événements économiques de l'année écoulée. Ainsi, la situation du Centre-Val de Loire en 2020 est détaillée à travers onze chapitres thématiques, relatifs à l'activité régionale, produits par les experts des différents domaines présentés. Ces analyses sont complétées d'une synthèse régionale, présentée ici, et d'un cadrage sur la conjoncture nationale.

► Pour en savoir plus

- Une année 2020 percutée par la crise sanitaire mondiale, Insee Conjoncture Centre-Val de Loire n°34, juillet 2021.
- Un an après..., Insee Conjoncture, mars 2021.

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

